



Agence de Services et de Paiement

Le président directeur général

Décision n° 2019/100/PDG
portant délégation de signature

Le Président directeur général de l'Agence de services et de paiement,

Vu les articles L 313-1 et suivants du Code rural et de la pêche maritime,

Vu l'article R 313-25 du Code rural et de la pêche maritime,

Vu le décret du 30 octobre 2018 portant renouvellement du président directeur général de l'Agence de services et de paiement,

Décide

Article 1^{er} : concernant les documents ayant une incidence financière relevant de la **Direction de l'Informatique et des Technologies**, délégation permanente de signature est donnée à :

Déléataires de signature	Fonctions exercées	Capacités
Gilles MONTI	Directeur de l'informatique et des technologies	- Engager l'établissement dans la limite de 40 000 € HT et exécuter les marchés signés par la Direction générale - Certifier les services faits, les factures et les indus - Signer les ordres de mission et certifier les frais de déplacement - Certifier toute pièce de dépense et de recette
Hervé MATUCHET	Directeur adjoint de l'informatique et des technologies	
Jacques GERARD	Directeur adjoint de l'informatique et des technologies	
Carine TEIL	Cheffe du service administratif et financier	- Certifier les services faits, les factures et les indus - Certifier toute pièce de dépense et de recette

Article 2 : concernant les documents sans incidence financière relevant de la **Direction de l'Informatique et des Technologies**, délégation permanente de signature est donnée à :

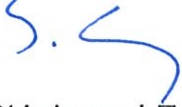
Déléataires de signature	Fonctions exercées	Capacités
Gilles MONTI	Directeur de l'informatique et des technologies	<ul style="list-style-type: none"> - Signer les correspondances ou documents relevant de la direction, hors courrier parlementaire - Signer les congés annuels et les autorisations d'absence - Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire et secondaire - Signer les notes de service relevant de la direction
Hervé MATUCHET	Directeur adjoint de l'informatique et des technologies	
Jacques GERARD	Directeur adjoint de l'informatique et des technologies	
Philippe GARAPON	Chef du service études et développement	<p><i>Pour leur service respectif :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Signer les congés annuels et les autorisations d'absence - Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire <p><i>En cas d'absence ou d'empêchement du Directeur ou de ses Adjoints, limité au domaine de compétence :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Signer les correspondances ou documents relevant de la direction, hors courrier parlementaire
Carine TEIL	Cheffe du service administratif et financier	
Laurent CELERIER	Adjoint au chef du service études et développement	
Fabrice D'HOLLANDER	Chef du service opérations	
Stéphane COLIN	Chef du service OUMAQ	
Ghislain LAPORTE	Adjoint au chef du service opérations	<p><i>Pour leur secteur respectif :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Signer les congés annuels et les autorisations d'absence - Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire
Patrice CARENTON	Chef du secteur informatique décisionnel	
Hervé HILAIRE	Chef du secteur support transverse pilotage	
Séverine GUYOT	Cheffe du secteur interventions métiers	
Sébastien PEREZ	Chef du secteur exploitation des applications	
Jean-Luc DOUMEIZEL	Chef du centre de services	
David COTTIN	Chef du secteur ingénierie de l'infrastructure	
Michel ARMENOULT	Adjoint au chef du secteur exploitation des applications	<p><i>Pour leur secteur respectif :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Signer les congés annuels et les autorisations d'absence
Gino NARAIN	Adjoint au chef du centre de services	

Article 3 : La présente décision remplace toute décision précédente ayant le même objet.

Elle prend effet à compter de sa date de publication au Bulletin Officiel du ministère en charge de l'agriculture.

Fait à Limoges,
le **27 NOV. 2019**

Le Président Directeur général



Stéphane LE MOING

M. le Président Directeur Général (original)

Ampliation :

M. l'Agent Comptable

Copies :

M. Gilles MONTI
M. Hervé MATUCHET
M. Jacques GERARD
Mme Carine TEIL
M. Philippe GARAPON
M. Laurent CELERIER
M. Fabrice D'HOLLANDER
M. Stéphane COLIN
M. Ghislain LAPORTE
M. Patrice CARENTON
M. Hervé HILAIRE
Mme Séverine GUYOT
M. Sébastien PEREZ
M. Jean-Luc DOUMEIZEL
M. David COTTIN
M. Michel ARMENOULT
M. Gino NARAIN

DRH

DFJL